LE CONSEILLER.

THEODORE IGNACE, le cadet des dix enfants de Jean Gaspard de Lafontaine-Kauffmann, est né à St-Vith le 17. 8. 1743.

Après avoir obtenu sa licence en droit à Louvain, il fut reçu avocat près le Conseil provincial de Luxembourg, le 16. 10. 1767 (1).





Madame de Lafontaine née Wellenstein

Le Conseiller Th. I. de Lafontaine

Photos Brandebourg app. à M. Aug. Collart, d'après une miniature

C'est à ce titre qu'il eut affaire en 1770 à la requête du chapitre rural de Stavelot, en vue d'un décret à prendre dans l'intérêt des écoles de son doyenné. En effet « l'avocat de la Fontaine » fut chargé de présenter la supplique au gouvernement. Le décret, qui porte la date du 5. 12. 1771, est intéressant en ce sens que ses dispositions vont plus loin que ce que demandait le chapitre de Stavelot et qu'elles s'étendent à toute la province : les maîtres d'écoles sont bien à examiner et à approuver par le curé, mais leur nomination doit se faire par l'officier du lieu, c'est-à-dire le représentant du seigneur (2).